



Photo © Katharina Seibt | www.katharinaseib.com

# RÉENCHANter LE SPORTING CASINO

Il y a 100 ans, **Alfred Eluère** créait, à l'âge de 32 ans, la société immobilière artistique d'Hossegor (la SIAH) afin d'entamer la **construction du Sporting Casino**, emblème séculaire du **style basco-landais** de Soorts-Hossegor.

Depuis 6 ans, le Sporting Casino s'éloigne de l'axe de vie de notre cité et la fermeture de certains espaces n'a fait qu'aggraver le phénomène.

Il nous revient, 100 ans après sa construction, de procéder à la **réhabilitation du Sporting Casino**. Nous devons faire en sorte qu'il redevienne le lieu municipal privilégié où peuvent s'organiser les **événements culturels, associatifs, sportifs ou familiaux**.

La municipalité actuelle s'est dirigée vers un appel à manifestation d'intérêt (AMI), choix surprenant dès lors que le maire a indiqué en réunion publique, le 15 mai dernier, ne pas vouloir de modification du programme de travaux qu'il a présenté. Quoi qu'il en soit, il faut que l'AMI soit préparé avec sérieux et qu'il laisse suffisamment de temps aux intéressés pour répondre.

Or, dans le cas du Sporting Casino, le délai imparti pour formuler une offre - un mois et demi en période de vacances estivales - s'avérait particulièrement réduit pour un investissement de 15 millions d'euros TTC. Un délai si court ne laisse pas suffisamment de temps aux intéressés pour répondre, ce qui ne favorise ni la concurrence, ni la comparaison des offres, ni la négociation. En conséquence, la **municipalité se trouve en position de faiblesse** puisqu'elle ne négocie actuellement qu'avec **un seul interlocuteur**, un groupe immobilier.

Le 4 novembre dernier, nous avons adressé une lettre ouverte aux conseillers municipaux afin de leur faire part de nos interrogations sur les négociations en cours avec le candidat retenu. Profondément attachés au patrimoine de la commune, il nous semble pour le moins **hasardeux** que l'équipe en place accepte de **laisser la maîtrise de ce bâtiment emblématique à un groupe immobilier, pour une durée de bail, comprise entre 57 et 60 ans**. Autrement dit, un tel engagement lierait notre ville, ses générations futures d'habitants et ses élus municipaux pour les 10 prochaines mandatures, tout en les écartant de la maîtrise de ce patrimoine.



L'actuelle majorité ayant reconnu que nous soulevions les bonnes questions, la sagesse l'a conduite à renoncer à proposer le bail projeté au vote du conseil municipal avant la fin de l'année.

Nous souhaitons également **alerter la population, plongée dans l'ignorance depuis la réunion publique du 15 mai dernier**, sur les enjeux concernant l'avenir de ce bâtiment emblématique lié à la naissance et à l'histoire de notre cité balnéaire.

**Notre objectif est clair :** nous voulons que la commune conserve la main et que le Sporting Casino redevienne le fleuron de la politique culturelle, événementielle et associative de Soorts-Hossegor. La réflexion mérite d'être conduite avec sérieux et en concertation avec la population.

Premièrement, nous proposons un **cadre partenarial** dans lequel la commune conservera la propriété du bâtiment et prendra en charge financièrement près de la moitié des travaux de rénovation (clos et couvert par exemple). La rénovation sera **financée progressivement**, en accord avec notre capacité d'autofinancement, sans augmenter les impôts locaux. **Les partenaires**, choisis avec soin par la commune, **financeront les aménagements intérieurs et exploiteront** les différents espaces du Sporting Casino.

**Le partage du risque** permet de se prémunir d'un risque de faillite d'un partenaire privé et de **conserver un pouvoir de gestion** sur le Sporting Casino tout en **percevant des loyers**. A contrario, dans le projet actuel de l'équipe en place, la commune perdra la main sur le bâtiment et ne percevra qu'un loyer modique tiré de l'exploitation des différents espaces.

**Deuxièmement**, le Sporting Casino pourra accueillir une offre événementielle et culturelle, tout le long de l'année, à destination des résidents de notre commune. Cette offre sera définie par la commune, **en concertation** avec les partenaires exploitants le Sporting Casino, les associations de commerçants, l'office de tourisme, les hôteliers et les riverains.

Afin de réenchanter ce lieu, vecteur de tant d'émotions, il convient de **recréer un véritable lien entre le Sporting Casino et le centre-ville en l'ouvrant vers le canal**. Les travaux de réhabilitation du Sporting Casino doivent être l'occasion de réfléchir à cette continuité, gage du succès du futur établissement et des nombreuses activités qu'il proposera.

**Troisièmement**, les associations bénéficieront d'**espaces dédiés** pour leurs activités. Concernant l'aspect sportif, les enfants, les habitants et les associations de sports aquatiques auront de nouveau **accès à la piscine**. Nous tenons également au **renouvellement de l'offre sportive** associée à ce bâtiment.

